

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Remise du mérite sportif et/ou de la distinction culturelle

COSSONAY Jeudi 25 août, il est 19h30. Un personnage se trouve sur une estrade, face au public. On lui tend une enveloppe, il l'ouvre avec des gestes précautionneux, il déplie le papier qui se trouve à l'intérieur, il le lit, il laisse un moment de silence, regarde l'assistance et, d'une voix forte, il déclare: «le/la lauréat(e) se nomme...!» Tonnerre d'applaudissements, de l'émotion, des sourires: on se croirait (presque) à la remise des Césars! Et bien non, la scène se passe dans l'enceinte du Théâtre du Pré-aux-Moines pour un événement inédit à Cossonay.

Une brève genèse

Le 19 février 2015, le comité de l'USL (Union des sociétés locales) et la Municipalité paraphaient un document concernant l'attribution d'un mérite sportif et/ou d'une distinction culturelle ou artistique dans le cadre communal. En même temps, ils informaient les clubs, les sociétés et la population, les invitant à suggérer des noms de candidat(e)s.

Le 30 octobre, le *Coss Info* relayait encore une fois l'information dans l'espoir que ces appels ne restent pas vains. Heureusement, six dossiers pour sept nominés furent transmis aux autorités dans le délai fixé au 31 décembre 2015. Il s'agit d'Alexane Borno, Carole Genoud, Marilou Michoud et Kevin Martin dans la catégorie «sports», alors que pour la distinction culturelle, François Margot, Matteo Cortesi et Flavio Visali sont en lice. Notons que les deux derniers cités font «cause commune.»

Evènement convivial

La manifestation, ouverte à chacun, débutera à 19 heures et, pour y participer, il s'agira de s'inscrire préalablement au Greffe municipal. Le nombre de personnes présentes déterminera le lieu exact de la remise des prix. «Nous serons souples et adaptables car nous désirons un évé-



En haut, Philippe Laedermann, directeur du Théâtre de Cossonay. En bas, les municipaux Bernard Ebener et Nicole Baudet.

nement convivial et chaleureux», précise Philippe Laedermann, coordonnateur de ce moment important. Du sérieux, mais pas de protocole. Place au partage, à la joie et à la diversité. Chaque nominé(e) sera présenté(e) par la/les personne(s) qui a (ont) suggéré leur nom et fourni un dossier aux autorités communales. «Le mode de présentation est libre. Nous le souhaitons dynamique, simple, amusant. Il permet aussi d'intégrer le plus de gens possible à la manifestation.» Et d'informer encore qu'un(e) invité(e) surprise animera une partie récréative tout en prenant part à la remise des prix.

Le mérite sportif et/ou la distinction culturelle est/sont attribué(e)s

par une commission nommée à cet effet. Elle est composée de cinq membres, dont deux Municipaux, deux membres de l'USL et un représentant d'une organisation sportive, artistique ou culturelle de Cossonay. Elle est présidée par le Municipal en charge du dicastère des sports et/ou de la culture.

Le comité s'est réuni plusieurs fois, il a étudié les dossiers, il a posé des questions, il a observé certaines réalisations, il a débattu et il a fait son choix.

Rappelons qu'il peut être décidé de n'attribuer aucun mérite ou aucune distinction si le comité estime que le/les candidat(s) ne répondent pas à tous les critères.

La Municipalité soutient fortement le sport et la culture, tant en termes financiers que de prestations. De jeunes talents ont perçu des bourses complétant l'aide apportée par des offices fédéraux ou cantonaux (Fonds du Sport par exemple). Mais l'attribution d'un tel prix constitue une première à Cossonay et une notion de reconnaissance récompensant des personnes qui se sont particulièrement distinguées pour une/des action(s) spécifique(s) ou pour une carrière remarquable.

Les lauréats percevront une somme d'argent en plus du prix souvenir et du certificat obtenus par tous les nominés.

Rendez-vous le 25 août !

La population de Cossonay est conviée à cette remise du mérite sportif et/ou de la distinction culturelle. Pour des raisons d'organisation, une inscription préalable est souhaitée jusqu'au vendredi 19 août. Il suffit de contacter le Greffe municipal par courriel à: secretariat@cossonay.ch ou par téléphone au: 021 863 22 00. «Nous souhaitons que les gens répondent à cette invitation afin que la cérémonie puisse se pérenniser», précise Nicole Baudet, municipale.

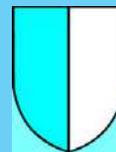
Pour Bernard Ebener, également municipal, «cet événement permettra à aux citoyen(ne)s de prendre conscience que nous avons ici des personnes de talent.»

Enfin, Philippe Laedermann estime que «cette manifestation constitue une belle manière de remercier quelqu'un de façon tangible pour le rayonnement qu'il déploie en faveur de Cossonay dans sa discipline respective.»

Donc, rendez-vous le 25 août, à 19 heures, dans l'enceinte du Théâtre du Pré-aux-Moines, afin d'entourer les nominé(e)s, leur famille, les amis, en participant à une manifestation chaleureuse et pleine de sourires. ■

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Plan canicule

Comme chaque année, la Municipalité et son administration suivent les directives cantonales pour s'assurer que sa population, notamment les personnes âgées, soit régulièrement suivies en cas de période de fortes chaleurs. Des informations sont également installées aux piliers publics ou disponibles sur le site de l'Etat de Vaud: www.vd.ch/themes/sante/prevention/canicule.

Administration communale horaire d'été 2016

La Municipalité rappelle que ses services administratifs sont ouverts de la manière suivante durant les vacances scolaires d'été:

Bourse communale

La Bourse communale sera ouverte uniquement le matin, de 8h00 à 11h30, du lundi 11 au vendredi 29 juillet 2016. Reprise de l'horaire habituel dès le mardi 2 août.

Office de la population

L'ouverture tardive de l'Office de la population, les jeudis après-midis de 17h00 à 18h30 est supprimée pour toute la durée des vacances scolaires, soit du jeudi 7 juillet au jeudi 18 août 2016 inclus.

Il est exceptionnellement possible d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces heures.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Greffes municipal et Service technique

L'horaire d'ouverture de ces deux services reste inchangé durant toute la période estivale, soit de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Bibliothèque communale

Juillet: samedi 2 (de 9h30 à 11h30), mardi 12 (de 15h30 à 19h30) et samedi 23 (de 9h30 à 11h30)

Août: mardi 2 (de 15h30 à 19h30), samedi 13 (de 9h30 à 11h30) et samedi 20 (de 9h30 à 11h30)

Reprise des horaires normaux dès le 23 août.

PAMtine

Nous vous rappelons que la cantine scolaire PAMtine est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour tous les enfants scolarisés de la 1^P à la 6^P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. Des surveillants prennent en charge les enfants au collège des Chavannes ou à la Gare routière et les accompagnent pour le retour. La PAMtine est au bénéfice du label «Fourchette Verte».

Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021 863 22 00.

Décisions du Conseil communal

Lors de sa séance du 27 juin dernier, le Conseil communal a adopté les préavis N° 02/2016 relatif au projet de mise en séparatif, mise à niveau des services et réfection de la chaussée de la rue du Four, 05/2016 relatif à l'adoption du plan de quartier «Route de Morges Nord»,

06/2016 relatif à un nouveau règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire, 07/2016 Rapport de gestion de la Municipalité concernant l'année 2015 ainsi que le rapport de la commission de gestion, 08/2016 Rapport de la Bourse communale sur les comptes 2015. La prochaine séance du Conseil aura lieu le 29 août à 20h15 en la Maison de Ville, place du Temple.

Usage des tondeuses à gazon

La Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

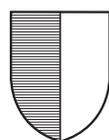
Places de parc à louer / CossArena

Quelques places de stationnement sont disponibles à la location dans le sous-sol de CossArena. Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter PMS SA au 021 637 20 71.

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ!



PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les séniors, mois de juillet-août 2016



TABLE RÉGIONALE À SULLENS. Dimanche 24 juillet à 11h30, Grande salle communale de Sullens. Rôti de porc à la broche et ses accompagnements, parfait glacé à la framboise. Participation 15 frs. Renseignements et inscriptions auprès de Lucia Keller, 021 861 18 32 ou de Rémy Dupuis, 079 622 24 86, jusqu'au 20 juillet. Transport à disposition sur demande.

Nouveau: Se retrouver autour de jeux de société et de cartes, le mercredi 24 août, de 14h à 17h. Paroisse Catholique de Cossonay, Ch. du Passoir 5 (parking à disposition). Participation: 5 frs, collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

Tables d'hôtes (prix Fr. 15.-) - **Table bistrot** (prix Fr. 16.-)

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition.

Table Surprise	mercredi 10 août	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanches 10 juillet et 21 août	021 861 42 35
Table au bistrot	mardis 5 juillet et 2 août	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

Groupe de balade: 1 heure de marche tranquille. Rendez-vous lundis 11 et 25 juillet, 8 et 22 août, Espace Landry, 9h00.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.